



Temps de garde des 2 parents avec temps de vacances différents

Par michael70, le 16/04/2020 à 20:21

Bonjour,

Je suis en procédure de divorce avec la mère de mes 3 enfants. Nous n'arrivons pas à régler le rythme des gardes. Il a été convenu que les enfants étaient majoritairement avec leur mère (proximité des écoles, elle garde la maison familiale), que je vois les enfants sur un mode "visite" 1 week-end sur 2 et je les prends en semaine, à la sortie de l'école, les mardis et vendredis d'office (même la semaine où je ne les ai pas le week end). Je les prends 1 week end sur 2 du vendredi soir au lundi matin (je les dépose à l'école). Leur mère gère les soirs où les enfants vont à l'école le lendemain et moi quand ils n'y vont pas (mercredi, samedi).

Leur mère est professeur des écoles et je suis infirmier. J'ai 7 semaines de vacances au total, et elle en a 9 l'été et 8 pendant l'année scolaire.

Le problème est le suivant :

leur mère tend en permanence, à chaque vacances à faire en sorte que je prenne plus les enfants. Comme je prends les enfants plus (+) qu'un week end tous les 15 jours, (6 soirs sur 14) en période scolaire, je souhaite avoir des jours pour moi pendant mes vacances pour me reposer sans les enfants, ce qui fait que, sur deux semaines de vacances (composées de 2 fois 5 jours et 2 week ends, exemple d'avril), les enfants sont avec leur mère la première semaine, ensuite moi je les prends la moitié des 5 jours (2,5 jours) en dehors des week ends qui tournent à chaque fois.

En fait, leur mère souhaiterait (sans me le dire directement) qu'elle ait une semaine avec les enfants et une semaine sans.... clairement, je n'ai pas assez de vacances pour réaliser cela, et je trouve cela injuste. par ailleurs avec ce système, 1 parent a des vacances sans les enfants démultipliées par rapport à l'autre.

J'aimerais un regard objectif sur la situation. Si je dois prendre les enfants toutes mes vacances seul, je ne me reposerai pas réellement et j'en ai besoin avec le travail que je fais. De même, j'aime avoir mes enfants, mais si je les ai 6 soirs sur 14 en période scolaire, et la moitié des vacances, avec un statut de "droit de visite", avec aucune considération (parts déclarées restées avec leur mère, pas le droit à des aides au logement car considéré seul).

je souhaiterais un juste équilibre, par exemple les prendre 2,5 jours ou 3 jours sur les 5 de ma semaine de vacances. Pour les 3 semaines en été, 2 semaines ...

Auriez vous des outils pour calculer, ? des conseils ? des pistes. ? Je précise que j'ai cherché à joindre mon avocate mais qu'elle ne semble pas disponible dans cette période troublée.

Je vous remercie par avance pour votre réponse objective.

Dans l'attente de vous lire.

Par **Tisuisse**, le 17/04/2020 à 08:04

Bonjour,

Une solution :

1 - changer d'avocate car nombre d'avocates féminines ont tendance à favoriser la femme, mère de famille, plutôt que l'homme, père de famille,

2 - faire une requête directement auprès du JAF (pas besoin d'avocat pour ça bien qu'un avocat, connaissant les juges, saura quels sont les arguments à développer et qui auront plus de chance de vous être favorables) afin que ce soit un jugement qui fixe, de façon claire et précise, les droits de chacun des parents.